

Les subsides

pense, des recommandations concrètes dont un bon nombre ont été retenues par le gouvernement.

Je songe, par exemple, au bill instituant un programme national de formation déposé à la Chambre vendredi dernier. Je vois que mon temps s'écoule rapidement mais je voudrais souligner quelques dispositions de ce projet de loi. Le bill vise spécialement certaines professions qui constituent aujourd'hui une sorte de paradoxe. Il existe des milliers de chômeurs dans ces professions et pourtant, un grand nombre de postes restent à combler. C'est inadmissible en soi. Le bill en question permet des barèmes de rémunération plus élevés pour encourager les apprentis congédiés à poursuivre l'exercice de leur métier. Il laissera tomber la condition d'admissibilité actuelle, selon laquelle les adultes ne doivent pas avoir suivi de cours pendant une période de douze mois consécutifs, leur permettant de s'inscrire immédiatement dans des établissements d'enseignement secondaire. Les travailleurs auront ainsi l'occasion de suivre des cours de formation dans des métiers hautement spécialisés au-delà de la période actuelle de 52 semaines. Malheureusement, si une personne ne peut bénéficier d'un soutien du revenu que pendant une période de 52 semaines, un grand nombre de nos jeunes à l'avenir prometteur suivent des cours de courte durée au lieu d'étudier les technologies de pointe ou l'informatique pour lesquelles il existe un besoin et où de nombreux emplois sont actuellement vacants.

Il est malheureusement 6 heures et c'est dommage, parce que j'avais beaucoup d'autres choses à dire pour enrichir le débat.

M. Taylor: Vous n'avez encore rien dit.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir ce soir l'occasion de discuter de la motion présentée à la Chambre à propos du chômage, particulièrement du chômage chez les jeunes Canadiens. Nous avons manifestement besoin de discuter de ce problème qui est, selon moi, l'un des plus graves auxquels doit faire face notre pays aujourd'hui. Les statistiques le prouvent et font état d'une véritable catastrophe nationale. Le mois dernier nous avions 1,233,000 chômeurs inscrits, soit 9.6 p. 100 de la population active. Près de la moitié soit 508,000 étaient âgés de 15 à 24 ans. Cela donne un taux de chômage désaisonnalisé de 16.6 p. 100 pour les jeunes. Le taux non désaisonnalisé atteint 18 p. 100. Si l'on tient compte des chômeurs qui ont renoncé à chercher du travail, en réalité, 25.1 p. 100 des jeunes sont en chômage ce qui veut dire qu'environ 777,000 jeunes gens de 15 à 24 ans ne trouvent pas de travail. Par-dessus le marché, nous avons des milliers d'étudiants qui chercheront un emploi au cours de l'été afin de pouvoir retourner à l'école ou à l'université cet automne.

● (2010)

Le gouvernement et les organismes gouvernementaux connaissent ces statistiques depuis plusieurs années et j'ai

l'impression qu'au fur et à mesure qu'on les publie, nombreux sont les Canadiens qui ne réagissent même plus devant l'énormité de ces chiffres. Ce n'est pas parce qu'ils en restent pan-tois, car il s'agit de tendances continues et persistantes ou que le chômage a cessé de les inquiéter; le Canadien moyen a tout simplement du mal à comprendre des statistiques de cette ampleur.

D'autre part, les chiffres et les statistiques ne tiennent pas compte du facteur humain et n'évoquent pas les difficultés sans nombre qu'éprouvent les chômeurs et leur famille. Le *Star* de Toronto publie aujourd'hui des interviews d'un certain nombre de personnes qui ont récemment perdu leur emploi. L'article s'attarde sur les problèmes particuliers de ces personnes. L'une d'elles est un jeune homme de 29 ans en chômage qui tente désespérément de continuer à payer son hypothèque de \$400 par mois. Selon le *Star*, il est exaspéré de voir les longues files d'attente, la paperasserie et la bureaucratie qu'il doit affronter pour toucher des prestations d'assurance-chômage de \$189 par semaine. On l'appelle Emploi Canada, mais, ces jours-ci, avec 1.2 million de personnes sans travail, même ce nom constitue une farce cruelle pour le chômeur. Voici comment il décrit lui-même sa situation: «Imaginez-vous avec une famille, deux enfants, une hypothèque à renouveler et pas un sou pendant cinq semaines». Ce particulier gagnait \$400 par semaine avant d'être mis à pied; après, il s'est inscrit à un cours de soudure offert par le gouvernement fédéral. C'est qu'il a commis une erreur. Il a abandonné ses cours pour prendre un emploi temporaire de deux semaines parce que les chèques du gouvernement ne venaient pas. Il dit qu'il avait des factures à payer, mais que le gouvernement ne semble pas savoir ce que cela signifie et lui aurait dit que le fait d'être sans le sou ne l'excusait pas d'avoir laissé tomber ses cours. Après être allé maintes fois aux bureaux d'assurance-chômage pour réclamer des prestations, cet homme se dit écœuré d'être harcelé par le système qu'il a contribué à payer au moyen de ses impôts et de ses primes. Les cas de ce genre sont innombrables dans tout le pays, et certains d'entre eux sont signalés dans le *Star* d'aujourd'hui.

Pour ce qui est des jeunes, les statistiques relatives au chômage ne tiennent pas compte de ceux qui n'ont même pas eu la chance d'entrer sur le marché du travail. Elles ne reflètent pas la déception de ceux qui ont essayé d'obtenir un premier emploi et qu'on a refusés partout. Les statistiques montrent toutefois qu'un grand nombre de ces jeunes abandonnent, amèrement déçus, parce qu'il n'y a tout simplement pas d'emplois. Après ces vaines recherches, ils sont non seulement déçus mais aussi totalement démoralisés d'avoir essuyé refus après refus pour une raison ou pour une autre, la plus fréquente étant qu'il n'y a pas d'emplois. La deuxième raison, c'est qu'avant d'embaucher ces jeunes, les employeurs exigent qu'ils aient de l'expérience dans le domaine ou l'emploi postulé. C'est un cercle vicieux. Comment un jeune peut-il acquérir une expérience pertinente si aucun employeur ne veut l'employer à cause de son manque d'expérience? C'est à ce niveau que se situe l'échec le plus retentissant du gouvernement dans le passé. Il a instauré des programmes et des mesures de création d'emplois—à ce qu'il prétend—et ce, au titre des programmes de subvention des salaires. Cela signifie que le gouvernement a subventionné des employeurs pour qu'ils embauchent des étudiants ou des jeunes et qu'ils se sont partagés également les coûts de leurs salaires. Dans ce cas, l'employeur verse \$1.50 et